

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Dimanche 3 septembre 2023

Séance ouverte à 10h30

Conseillers présents :

- Laurette Alario, Présidente
- Jean Marc Illich, Vice-président
- Agnès Thiollier, Trésorière-adjoint

Conseillers absents :

- Arnaud Bazin, Conseiller suppléant
- Jean Pierre Blanc, Secrétaire

Conseillers en visio-conférence :

- Christophe Frenay, Conseiller suppléant
- Bénédicte Rosier, Conseillère suppléante
- Virginie Lorrain, Conseillère suppléante

ORDRES DU JOUR :

- Dans le cadre de l'organisation de l'AGO prévue courant novembre, Date à fixer pour l'envoi de l'appel à candidature pour les postes de président et des 10 conseillers
- Appel à candidature pour le poste de président : sous quelle forme ?
- Appel à candidature pour les postes de conseillers : sous quelle forme ?
- Demande du Comité des fêtes pour les soirées de concert du 6, 7 et 8 octobre
- Cuve JLD, les avancées et la vidange programmée pour début septembre ?
- Tête de Durville : réparation, moulage et copie ?
- Traitement des palmiers : coût d'environ 285€/mois pour 9 palmiers, que fait-on ?

AVANT-PROPOS : Jean Marc veut savoir ce qu'il peut se passer au cas où des recours ont lieu sur le PV de l'AGO de juillet, quelle conséquence sur la programmation de l'AGE ?

Bénédicte répond : à priori, **rien** car la démission de l'équipe en place s'est faite après et non pendant l'AGO, donc aucun impact pour nos actions actuelles et pour l'organisation de cette AGE.

1/ Date à fixer pour l'envoi de l'appel à candidature pour les postes de président et des 10 conseillers

Compte tenu des délais obligatoires à respecter pour organiser cette AGE dans le but de réélire tous les membres du Syndicat d'Héliopolis pour les postes de Président de l'ASL et pour les postes des 10 conseillers syndicaux, le calendrier à respecter sera :

Date d'envoi de l'appel à candidatures le :

JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023

Date de clôture de réception des lettres de candidature sera :

LUNDI 9 OCTOBRE 2023

La date probable d'envoi de la convocation à l'AGE sera le :

LUNDI 16 OCTOBRE 2023

Cet appel sera accompagné d'informations détaillées pour permettre aux candidats de préparer au mieux leur lettre de motivation (format, présentation, motivation). Un listing sur les missions possibles pour les candidats qui le souhaitent sera joint à cet appel à candidature.

Ces lettres de candidature seront intégrées à la **convocation à l'AGE qui partira au plus tôt le lundi 16 octobre 2023.**

Les dates de ce planning sont acceptées à l'unanimité.

2/ Appel à candidature pour le poste de président Les personnes souhaitant se présenter au poste de Président ou aux postes de Conseillers du Syndicat sont invitées à envoyer leur candidature à l'ASL d'Héliopolis par LRAR ou par mail sur un fichier joint au format .pdf

Poste de Président : lettre de motivation, une feuille format A4 (**attention 1 feuille sur 1 ou 2 pages, recto verso au maximum**)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3/ Appel à candidature pour les postes de conseillers : Les candidatures doivent être envoyées par lettre avec RAR sur une seule page ou par mail sur fichier joint en .pdf (**attention une seule page sera acceptée et envoyée dans la convocation**), présentant vos motivations, vos compétences ainsi que les responsabilités pour lesquelles vous souhaitez vous impliquer.

Format conseillé ci-après pour les candidats au poste de conseiller, identique pour tous :

Nom Prénom Profession Nom de la maison et Adresse sur le Levant :

- Question 1 : Depuis combien de temps connaissez-vous l'île du Levant ?
- Question 2 : Qu'avez-vous aimé du Levant pour vous avoir donné l'envie d'acheter une maison et quelle vision d'avenir avez-vous pour le Levant ?
- Question 3 : Parmi la liste ci-jointe sur les missions à faire pour la gestion du Domaine, avez-vous un intérêt particulier sur l'une ou deux d'entre elles ?
- Question 4 : Avez-vous une mission personnelle qu'il vous intéresserait d'étudier pour l'avenir du Levant ?

Ci-joint une liste de propositions des différentes actions et projets à mener pour l'ASL.

La proposition est adoptée à la majorité.

4/ Demande du Comité des fêtes pour les soirées-concert du 6, 7 et 8 octobre

Laurette explique qu'elle a reçu vendredi 1^{er} septembre Olivier Maisoneuve, propriétaire de la Pomme d'Adam et trésorier du Comité des fêtes d'Héliopolis, accompagné de Frédéric Capoulade. Olivier nous a présenté le projet « Festival Guts ».

De quoi s'agit-il ?

Selon Olivier, ce Festival est une rencontre entre professionnels de la musique et musiciens.

Cela fonctionnera comme le Festival d'Avignon, mais pour musiciens. Il y aura des producteurs de concerts qui seront là pour écouter jouer les musiciens. Musiques du monde.

Olivier nous affirme aussi qu'aucune publicité sur les réseaux sociaux n'a été faite concernant cet événement. Ce Festival ne s'adresse en fait qu'aux professionnels invités par Guts.

Le problème majeur concernant ce Festival, c'est que les propriétaires n'ont pas été concertés alors qu'il a été prévu d'occuper pendant 3 soirées la place du village. C'est pour le Syndicat, fort dommage que cela ne soit pas passé au vote de l'AG de juillet dernier. Olivier nous dit que le programme est maintenant bloqué, certains hôtels déjà complets, et qu'il n'est plus possible d'y revenir, et il nous présente ce jour-là, la demande du Comité des fêtes ainsi que l'attestation d'assurance couvrant cet événement. Le Conseil demande quelques précisions supplémentaires et décide, après vote, d'accorder l'autorisation au Comité des fêtes d'occuper la place du village sur les 3 soirées de 19h à 1h du matin.

L'autorisation d'occupation de la place sur ces 3 soirées est accordée à la majorité.

5/ Cuve JLD, les avancées et la vidange programmée pour début septembre ?

Un analyste est venu jeudi 31 août pour tester l'eau de la citerne de JL Droit. La hauteur de l'eau est d'un peu plus d'un mètre, nous évaluons le cubage d'eau restants à un peu plus de 150 m³. Si ces résultats sont convenables, prévus pour jeudi 7 septembre, nous avons prévu de réaliser 2 pompages : un pompage des boues du fond de la cuve que l'on jettera vers la colline en face et un pompage à la surface de l'eau que l'on pourra donner pour arrosage des jardins aux propriétaires alentours. **Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour autoriser la vidange de la citerne avec les 2 pompages.**

Concernant l'eau restant dans la cuve, comme il ne s'agit pas d'eau de forage mais d'une eau stagnante, il n'est pas question de la vendre comme l'eau du Château d'eau. Pour la distribuer aux propriétaires avoisinants, la location d'une pompe suffisamment puissante est nécessaire et cela coûte cher, **le Conseil décide d'attendre de connaître le coût de location de la pompe avant de décider.**

6/ Tête de Durville : réparation, moulage et copie ?

La sculpture de la tête de Durville disposée en bas des escaliers de la perspective a encore été cassée. Compte tenu que Jean-Pierre Blanc nous a demandé la possibilité de la prendre pour l'exposition prévue au Mucem pendant l'été 2024, et pour sécuriser ce portrait de Gaston Durville, Laurette propose de la faire réparer par un sculpteur de sa connaissance, puis de la faire moiler, pour pouvoir en présenter 2 ou 3 copies, dont l'une d'entre elles pourrait être prêtée au Mucem pour l'exposition, une autre serait remise en bas des escaliers de la perspective, et une copie pourrait être éventuellement proposée à la vente.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7/ Sangliers : Cet été, le bureau du Syndicat a reçu de nombreux mails de propriétaires effrayés et/ou en colère des dégâts faits par les sangliers dans leur jardin. Pour information Julien Poirier, chasseur habilité, qui a passé tous les brevets nécessaires pour pouvoir piéger et chasser les sangliers de notre Domaine, a été missionné par le président Gérard Cercet pour tenter de freiner la prolifération de ces sangliers. Dans l'immédiat, sa mission de piégeage continue, avec un équipement est très performant et des prises de sangliers régulières.

Nous vous tiendrons informés très régulièrement de l'avancée de ce problème.

8/ Traitement des palmiers : coût d'environ 285€/mois pour 9 palmiers

Rapidement, le Conseil décide à l'unanimité de continuer le traitement de ces palmiers.

Le Conseil décide que les questions suivantes sont ajournées ou laissées à la décision de l'équipe syndicale qui prendra le relais en novembre prochain. Il s'agit de :

- Optimisation des coûts de la gestion du Domaine : Audit de Bénédicte et Christophe sur les besoins de l'ASL sur les emplois du Syndicat :
- Questions diverses : Fosses septiques, courrier de l'ARS, autres... en attente
- InterNos, binôme avec un conseiller : question remise au futur Conseil
- Gestion de l'eau, binôme avec un conseiller : question remise au futur Conseil

La Séance est levée à 12H30

PV rédigé par Laurette Alario, Présidente par intérim de l'ASL d'Héliopolis